



Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

Synthèse

PROJET DE TERRITOIRE

*« Assurons un développement maîtrisé,
durable et harmonieux de notre territoire »*



SOMMAIRE :



Introduction	<u>P.3</u>
Structure générale du projet	<u>P.4</u>
Le projet stratégique en un coup d'œil	<u>P.5</u>



Objectifs stratégiques, opérationnels et actions :	
Axe 1 : Affirmer l'ambition d'une nouvelle attractivité économique, touristique et culturelle.	<u>P.6</u>
Axe 2 : « Bien vivre » sur les Coteaux du Girou.	<u>P.7</u>
Axe 3 : Assurer le développement durable du territoire.	<u>P.8</u>

Direction de la Publication :

Daniel Calas, Président

Rédaction, mise en page :

Service Communication, juillet 2024.

Projet de territoire accompagné par les cabinets de conseil Strateal et Percolab.

Introduction

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou est au cœur de la dynamique démographique que connaît la grande aire urbaine toulousaine.

Pour les élus communautaires, les communes et l'ensemble des partenaires, le défi est de taille : répondre de manière maîtrisée à l'accueil de nouvelles populations tout en préservant les atouts du territoire.

Pour ce faire, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou s'engage dans un projet de territoire ambitieux, visant à répondre aux évolutions et aux enjeux démographiques, économiques et environnementaux ; par une approche collaborative et pérenne.



Direction de la Publication :
Daniel Calas, Président
Rédaction, mise en page :
Service Communication, juillet 2024.

*Projet de territoire accompagné par les cabinets
de conseil Strateal et Percolab.*



Structure générale

« Assurons un développement maîtrisé, durable et harmonieux de notre territoire »

◆ 3 axes stratégiques :

»»» Axe 1

Affirmer l'ambition d'une nouvelle attractivité économique, touristique et culturelle.

4 objectifs stratégiques

15 objectifs opérationnels

»»» Axe 2

« Bien vivre » sur les Coteaux du Girou.

3 objectifs stratégiques

10 objectifs opérationnels

»»» Axe 3

Assurer le développement durable du territoire.

4 objectifs stratégiques

13 objectifs opérationnels

Le projet stratégique

◆ en un coup d'œil ...

»»» Axe 1

Affirmer l'ambition d'une nouvelle attractivité économique, touristique et culturelle.



1.1

Armer le territoire pour l'accueil d'activités productives, notamment dans le domaine stratégique de l'écoconstruction et de l'aménagement durable.

1.2

Valoriser la richesse agricole du territoire.

1.3

Soutenir le dynamisme des activités de proximité et encourager les initiatives innovantes.

1.4

Affirmer et valoriser un tourisme « nature et sites d'intérêt ».

»»» Axe 2

« Bien vivre » sur les Coteaux du Girou.



2.1

Permettre aux familles et aux jeunes de trouver des réponses adaptées à leurs besoins.

2.2

Conforter le lien social sur le territoire.

2.3

Garantir l'accès aux droits et aux services de proximité pour tous les habitants.

»»» Axe 3

Assurer le développement durable du territoire.



3.1

Maîtriser la dynamique démographique et ses effets sur l'aménagement du territoire.

3.2

Mettre la mobilité durable au cœur du projet de développement.

3.3

Préserver la qualité environnementale des Coteaux du Girou.

3.4

Affirmer l'engagement du territoire dans la transition énergétique.



»» Axe 1

Affirmer l'ambition d'une nouvelle attractivité économique, touristique et culturelle.

1.1

Armer le territoire pour l'accueil d'activités productives, notamment dans le domaine stratégique de l'écoconstruction et de l'aménagement durable.

- S'inscrire dans une stratégie d'offre foncière par la prospective et la maîtrise de la ressource.
- Proposer une offre immobilière adaptée aux besoins des entreprises.
- Assurer un marketing du territoire autour de l'emploi et de la qualité du cadre de vie.
- Engager une dynamique de services et d'accompagnement des entreprises.

- *Mise en place d'une gouvernance économique du territoire : équipe technique d'animation, groupes de travail avec les entreprises (club d'entreprises), connaissance des activités du territoire...*
- *Définition et mise en œuvre d'une stratégie foncière : vision prospective du foncier urbanisable, mobilisation des opportunités foncières disponibles, stratégie d'acquisition avec l'EPF.*
- *Développement d'une offre immobilière en réponse aux besoins évolutifs et variés des entreprises (pépinière, ateliers, tiers-lieux, acquisition...)*

1.2

Valoriser la richesse agricole du territoire.

- Préserver le foncier agricole (en lien avec l'axe 3)
- Soutenir le développement des circuits courts alimentaires

- *Compensation agricole.*
- *Appui à l'installation d'agriculteurs.*
- *Développement de circuits d'approvisionnement de la restauration scolaire en produits locaux.*
- *Mise en œuvre d'actions à l'éducation alimentaire (prévention santé).*
- *Soutien financier des acteurs du circuit court.*

1.3

Soutenir le dynamisme des activités de proximité et encourager les initiatives innovantes.

- Dynamiser les activités économiques de proximité.
- Consolider la création de tiers-lieux et leur mise en réseau.
- Profiter de l'ouverture du lycée pour favoriser l'implantation des entreprises en lien avec les formations proposées.

- *Soutien au développement d'un réseau de tiers-lieux avec les structures associatives du territoire.*
- *Mise en place et suivi d'un observatoire du commerce et activités de centre-bourg.*
- *Accompagnement des commerçants et porteurs de projet dans la création et le développement de leurs activités.*
- *Participation à la mise en place d'un réseau territorial des référents / managers de centre-bourg.*

1.4

Affirmer et valoriser un tourisme « nature et sites d'intérêt ».

- Valoriser le territoire autour d'une double image travail – loisirs (territoire « poumon vert »).
- Conforter l'offre touristique nature-loisirs-patrimoine (randonnée, forêt, lacs, patrimoine bâti...).
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux.

- *Renforcement des outils de communication et de promotion du territoire (activités d'hôtellerie/ restauration).*
- *Aménagement des communs du château de Bonrepos- Riquet (création d'un espace d'accueil et de promotion).*
- *Promouvoir l'hébergement autour des sites touristiques.*
- *Formalisation et mise en œuvre du projet culturel de territoire.*
- *Mise en réseau des établissements et acteurs locaux en faveur de la dynamique culturelle.*



»» Axe 2

« Bien vivre » sur les Coteaux du Girou.

2.1

Permettre aux familles et aux jeunes de trouver des réponses adaptées à leurs besoins.

- Renforcer, adapter l'offre d'accueil de la petite-enfance et de l'enfance.
- Développer et faire vivre un projet multi-partenarial pour la jeunesse.
- Soutenir et accompagner les familles.

- Travailler sur la gouvernance jeunesse entre les communes et la Communauté de Communes.
- Développement de Points Accueil et Ecoute Jeunes (PAEJ) sur le territoire.
- Création de Maison de la Petite Enfance (multi-accueil, Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfant-Parent).
- Soutien à l'activité des assistants maternels (promotion, information).
- Réalisation d'un diagnostic jeunesse à l'échelle du territoire.
- Mise en place d'un réseau de professionnels jeunesse.

2.2

Conforter le lien social sur le territoire.

- Anticiper la dépendance, développer une offre de logements et de services adaptée aux seniors.
- Dynamiser le territoire avec des lieux de proximité et d'échanges.

- Organiser informer sur la mise en place de différents types d'accueils des seniors sur le territoire.
- Information sur les structures d'aide à domicile.
- Création d'un espace de vie sociale.

2.3

Garantir l'accès aux droits et aux services de proximité pour tous les habitants.

- Soutenir le développement de l'offre de soins.
- Soutenir le développement de solutions de mobilité multimodale adaptées aux besoins de proximité.
- Améliorer l'information des usagers et l'accès aux droits.

- Soutien à l'installation de professionnels de santé en leur favorisant la recherche de locaux professionnels.
- Promouvoir et suivre les actions des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sur le territoire.
- Coopération communes / Communauté de Communes pour l'aménagement / modernisation d'équipements sportifs.
- Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).
- Mise en œuvre du service « PanneauPocket » sur le territoire.
- Développement de l'offre Transport à la Demande (TAD) en direction des jeunes, pour l'accès à des équipements et services – établissements de soins, marchés...
- Renforcement de l'information autour du TAD.



»» Axe 3

Assurer le développement durable du territoire.

3.1

Maîtriser la dynamique démographique et ses effets sur l'aménagement du territoire.

- Définir une stratégie commune d'aménagement et d'urbanisme adaptée à la trajectoire résidentielle du territoire.
- Accueillir les habitants en assurant la préservation et l'identité des bourgs.
- Permettre l'accueil et le développement des entreprises par une stratégie foncière maîtrisée (axe 1).

- Implication de la Communauté de Communes dans la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Élaboration d'un PLUIH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat)...
- ...ou définition de règles communes et partagées en matière d'aménagement et d'urbanisme (création d'une charte pour entre autres préserver/ aménager des poumons verts, des liaisons douces dans les centres bourgs.
- Suivi et soutien des communes membres dans le cadre de la loi Zéro Artificialisation Nette à travers le SCoT
- Stratégie d'anticipation de la maîtrise foncière pour le développement économique (en lien avec l'axe 1).

3.2

Mettre la mobilité durable au cœur du projet de développement.

- Affirmer la place et les enjeux du territoire dans les projets de mobilités de la grande métropole toulousaine (projets routiers, RER, réseau HOP...).
- Appréhender les projets d'aménagement au regard des enjeux de mobilité (lien objectif 1).
- Encourager les mobilités alternatives à la voiture individuelle (TAD, mobilités douces, covoiturage...).
- Soutenir le développement des mobilités douces avec l'ensemble des communes (lien axe 1 –tourisme loisirs).

- Présence et position de la Communauté dans les grands débats Régionaux (RER métropolitains, autoroute...).
- Réalisation d'aménagements et d'équipements favorisant les mobilités alternatives (aires de covoiturage, parkings vélos, bornes de recharge, voitures...(Pôle d'Echange Multimodal)).
- Mise en œuvre du schéma directeur cyclable.

3.3

Préserver la qualité environnementale des Coteaux du Girou.

- Assurer la préservation des paysages et de la biodiversité.
- Faire face aux risques naturels.
- Réduire et valoriser les déchets.
- Protéger la ressource en eau.

- Actions de préservation de la biodiversité (partenariat « Arbres et paysages d'Autan »)*.
- Information et sensibilisation des habitants sur le tri et la réduction des volumes de déchets.
- Valorisation des déchets (modernisation des déchèteries à travers le Syndicat DECOSSET, développement de l'économie circulaire – en lien avec le volet économique).
- Actions de sensibilisation des publics (notamment des plus jeunes) sur la préservation des ressources*.

3.4

Affirmer l'engagement du territoire dans la transition énergétique.

- Accompagner les acteurs publics et privés en faveur de la transition énergétique.
- Privilégier la construction neuve durable et intégrée à la trame urbaine.
- Accompagner la production et la valorisation d'énergies renouvelables sur le territoire.

- Rénovation de l'éclairage public dans les communes inscrites au PCAET*/SDEGH (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne).
- Promouvoir l'extinction/réduction de l'éclairage nocturne dans les communes du territoire.
- Appui aux communes pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments à travers le PETR.
- Participation à un dispositif de communication d'aide à la rénovation thermique des logements privés.
- Création et aménagement de zones d'activités intégrant les enjeux de transition énergétique (en lien avec l'axe 1).
- Mise en œuvre d'un cadastre solaire*.
- Soutien/sensibilisation au développement de projets d'énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque, bois)*

* Actions PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriale).



Freepik



**Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU**

www.cc-coteaux-du-girou.fr

Communauté de Communes des Coteaux du Girou
1 rue du Girou, 31380 GRAGNAGUE - 05 34 27 45 73